



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Aix-Marseille



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'état et à certains corps analogues ;
- Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- Vu l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;
- Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Vu l'arrêté du 28 janvier 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours commun externe et interne pour le recrutement dans le 1er grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B - session 2019 - est fixé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 10 avril 2019


Bernard BEIGNIER

**COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS COMMUN EXTERNE ET INTERNE
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE 1er GRADE DE DIVERS CORPS DE
FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE B – SESSION 2019**

Président :

MASSENET Alain

Secrétaire Général DSDEN 05- Gap

MEMBRES DU JURY

<p>ALBERT Camille AMAT Laure BIDEAU Laure BONICEL Fabrice</p> <p>BONNAFOUS Jean-Marc BOULAINSEUR SALEK BREMOND Pauline CARRIÉ Jean-François</p> <p>CAVALLO Jean-François CHOURAQUI Patrick CIVET-ABBIATECI Laurence CLAVEAU Olivier COMAS Anne-Lise DABLANC Anne-Sophie DANO Carole DE CANONGETTES DE CANECAUDE Soisik DONNINI Laurène DUMAS Renaud DUMORTIER Céline FIET-VATBLE Pierrette FOLACCI Sabine FRANCOIS Isabelle GALETTA Carine GENESTOUX Nicolas GHALEM Samir GONTARD Olivier GOURNAY Estelle HAOUARI Linda HAAZ Nathalie HAPP Valérie HESNAULT Sébastien JUGAN Bernadette LAFFAGE Colette LARGEAU Marie LAURENT Odile LE BRETON Jean-François LEBRETON Romaric LEONARDO Nicole LEROY Karen LEVEQUE Nathalie MENASRI Sonia MERMIER-BILLET Céline MEYER Annick</p>	<p>SA au ministère des affaires sociales AAE- Lycée Mara Casarès –Avignon SAENES- Rectorat- Aix en Provence Conseiller d'administration au ministère de l'intérieur et de l'outre-mer AAE- lycée Périer-Marseille AAE –Lycée Paul Langevin- Martigues AAE au ministère de l'intérieur Délégué principal au permis de conduire et à la sécurité routière au ministère de l'intérieur Conseiller d'administration au ministère de la défense SA au ministère de l'intérieur SAENES- collège Henri Bosco- Bollène AAENES- lycée Louis Blériot--Marignane SA au ministère de l'intérieur AAE – lycée St Exupéry- Marseille AAHC- Rectorat- Aix en Provence</p> <p>SAENES- Collège Stéphane Mallarmé-Marseille SA au ministère de l'intérieur Principal – collège Rocher du dragon- Aix en Provence SA au ministère de l'intérieur SAENES- Lyc2e professionnel Val de Durance- Pertuis AAE- lycée Victor Hugo- Marseille AAE- Collège le Petit Prince- Gignac la Nerthe SAENES- DSDEN 13- Marseille APAE- Rectorat –Aix en Provence Proviseur adjoint –Lycée Thiers- Marseille APAE au ministère de la défense AAE au ministère de l'intérieur AAE au ministère de l'intérieur Provisoire adjointe-lycée Louis Pasquet-Arles SA au ministère des affaires sociales APAE-collège Simone Veil- Chateaurenard AAE au ministère de la culture SAENES-DSDEN- Marseille SAENES – Lycée professionnel Aristide Briand- Orange AAE – Lycée Périer-Marseille APAE au ministère de la défense AAE-Lycée Pierre Mendés France-Vitrolles AAE au ministère de l'intérieur AAE au ministère des affaires sociales AAE –lycée les Iscles-Manosque AAE au ministère des affaires sociales AAE au ministère de l'intérieur APAE au ministère de la défense</p>
---	--

OZANON Gaëlle
PEREZ Magali
PIANNEZZE Guillaume
REYNAUD Aurore
RIERA Michèle
RIO Sandra
SALADIN Laurence
SEMCHA SANDRINE
TAUTOU Philippe
TZANKOFF Patricia
VAN VOLSEM Sandrine
VIEL SORGUS Nicole

SAENES-Rectorat- Aix en Provence
SAENES – Rectorat- Aix en Provence
AAE au ministère de la culture
SAENES- DSDEN 05- Gap
APAE –AMU- Marseille
AAE au ministère des affaires sociales
IGR-Rectorat-Aix en Provence
SAENES- DSDEN 13-Marseille
Principal adjoint- collègue A Tavan- Montfavet
APAE-Rectorat –Aix en Provence
SAENES – Collège le Petit Prince- Gignac la Nerthe
AAE au ministère de l'intérieur

